

Charte de participation aux activités en ligne HERS

Bienveillance – respect – amusement

En participant à ces activités proposées par les étudiants HERS, vous acceptez également d'adhérer à la charte spécifique ci-dessous :

- Le règlement général de la HERS est d'application dans cette activité organisée par la HERS.
- **Les contenus audio, vidéo et écrit ne peuvent EN AUCUN CAS ET D'UNE QUELCONQUE MANIÈRE être enregistrés et/ou diffusés sur d'autres plateformes et supports sans accord des personnes responsables et des participants.**
- Les jugements de valeur doivent être évités dans cette équipe.
- Seules les membres de la communauté HERS peuvent participer aux activités proposées.
- Vous aurez une attitude bienveillante dans les échanges que vous entreprenez avec les étudiant(e)s encadrant ces activités mais également dans vos échanges avec les autres participants.
- En vous connectant aux « lives », vous acceptez de participer activement aux exercices proposés.
- Vous veillerez à éteindre ou allumer vos micros et caméras lorsque c'est proposé.

Cette activité est mise en place par la HERS et ses étudiants, au profit de l'ensemble de la communauté HERS. Le non-respect du règlement général, du règlement spécifique ou plus simplement du bien vivre ensemble doit être reporté aux modérateurs. Tout comportement ne respectant pas les balises décrites peut faire l'objet d'un suivi disciplinaire.

Vous souhaitez proposer une activité et avez des compétences dans un domaine spécifique entrant dans le cadre de ces activités ? Contactez-nous sur l'équipe TEAMS ou en message privé.

Bon amusement à toute la TEAM HERS.

Denis Jacquemin & François TUBEZ (Département paramédical – Kinésithérapie)